# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"**
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
**SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**
*93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX*
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

**ABONNEMENT ANNUEL : 60 F**
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
**45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX**
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 262 — 5 JUILLET 1979

VIGNES

## LA CICADELLE VERTE : EMPOASCA VITIS

Les premières cicadelles ont été observées dans les vignes voici plusieurs semaines et les premières colorations du feuillage apparaissent. Il est utile de rappeler la biologie de ces ravageurs, de décrire à nouveau les symptômes d'attaque et les moyens de lutte, afin de permettre aux viticulteurs de n'intervenir qu'à bon escient.

### DESCRIPTION DES DEGATS

Plusieurs espèces de cicadelles peuvent s'attaquer à la vigne mais la plus fréquente dans notre région est la cicadelle verte : Empoasca vitis (anciennement Empoasca flavescens).

L'adulte, long de 2 à 3 mm, a les ailes disposées comme un toit ce qui le fait ressembler à une minuscule cigale. La couleur peut varier du vert au rose suivant les individus. Très polyphage, cette cicadelle peut vivre sur de nombreuses plantes : pommes de terre, arbres fruitiers, vigne, érable, chanvre, tilleul, etc...

Les adultes sont visibles à la face inférieure des feuilles mais ils s'envolent à la moindre alerte. On peut observer leurs vols en passant entre les rangs de vigne. Toutefois la vigne peut héberger d'autres espèces de cicadelles qui ne sont pas toutes dangereuses.

L'oeuf, allongé, blanchâtre, mesure 0,7 mm et ne peut pas être observé par les viticulteurs parce qu'il est pondu à l'intérieur des nervures principales ou des pétioles des feuilles.

La jeune larve est blanchâtre avec des yeux noirs globuleux ; en vieillissant elle se colore en vert ou en rose. Ses déplacements sont caractéristiques : ils s'effectuent obliquement comme pour les crabes. La larve vit à la face inférieure des feuilles. Elle laisse des dépouilles blanchâtres, des exuvies qui correspondent à des mues successives et qui permettent de déceler, à postériori, la présence de l'insecte.

Ce sont les piqûres faites par l'insecte dans les nervures des feuilles jusqu'au niveau des vaisseaux du liber qui provoquent des dégâts : les lésions causées aux nervures entraînent une réduction puis un arrêt de la circulation de la sève. Au début le limbe des feuilles se décolore par plages plus ou moins importantes. Ces décolorations, qui virent au jaune sur les cépages blancs et au rouge sur les cépages noirs, forment souvent une mosaïque limitées par les nervures.

Des symptômes voisins peuvent être provoqués par des virus, des acariens, des carences alimentaires comme la carence en magnésie ou encore l'application de produits de traitement, mais la présence des exuvies est caractéristique.

Après les décolorations des dessications apparaissent trois semaines environ après les attaques importantes. Ces dessèchements partent des bords de la feuille pour gagner les espaces internervaires;lorsqu'ils apparaissent il est en général trop tard pour intervenir. Les conséquences d'une chute prématurée du feuillage sont une baisse de rendement, un retard de maturation et un mauvais aoûtement des bois.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

BIOLOGIE

Dans le Sud-Ouest de la France où cet insecte est dangereux, trois générations se succèdent au cours de l'année. Dans les vignobles de la Vallée de la Loire, il semble qu'il n'y ait que deux générations, l'une en Juin-Juillet, l'autre en Août-Septembre qui est en général à l'origine des dégâts les plus importants comme l'an dernier.

Empoasca vitis passe l'hiver à l'état d'adulte dans les haies, les bosquets et les bois, sur les espèces végétales à feuilles persistantes. Ceci explique que les vignes situées en bordure de bois ou de haies sont souvent plus attaquées. Au printemps, les adultes migrent dans les vignes et, après une période de maturation sexuelle de 3-4 semaines, les femelles déposent leurs oeufs dans les nervures principales à la face inférieure des feuilles. L'incubation des oeufs dure 5 à 6 jours et la vie larvaire 20 à 30 jours. Des étés secs sont favorables aux pullulations importantes. L'an dernier les adultes d'hiver avaient déjà regagné leurs lieux d'hibernation quand certains traitements ont été réalisés.

METHODES DE LUTTE

Dans les vignobles de la Vallée de la Loire les attaques d'Empoasca vitis sont très variables d'une année à l'autre et d'une situation à une autre et des prévisions de dégâts sont difficiles.

Seuls des dénombrements larvaires réalisés périodiquement à partir du début Juillet permettent de déterminer si un traitement est nécessaire et d'agir en temps opportun.

Les traitements systématiques sont, dans la majorité des cas, inefficaces car réalisés trop tôt ou trop tard et risquent de favoriser la multiplication des acariens.

Des observations réalisées dans le Sud-Ouest ont permis de préciser qu'une intervention ne se justifie dans cette région que si un comptage effectué sur une centaine de feuilles par parcelle, à raison d'une feuille par souche, permet de dénombrer plus d'une larve par feuille en moyenne. Les traitements dirigés contre la première et la deuxième génération des vers de la grappe ont souvent une efficacité sur les cicadelles.

Si un traitement spécifique est nécessaire pour lutter contre les cicadelles dans le courant de l'été, il est possible d'utiliser l'une des matières actives suivantes AZINPHOS (Nombreuses spécialités) : 40 g - METHIDATHION (Ultracide) : 30 g - METHOMYL (Lannate) : 37,5 g - OXYDEMETON-METHYL (Méta systémox) : 25 g - PARATHION (Nombreuses spécialités) : 30 g.

Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre.

L'an dernier, dans certains essais, des insecticides du groupe des pyréthrines de synthèse ont été utilisés. Les doses des matières actives utilisées pour lutter contre les vers de la grappe semblent trop faibles pour une efficacité satisfaisante.

Pour éviter des effets défavorables sur les insectes utiles et une multiplication des acariens il est préférable d'utiliser l'une des trois matières actives suivantes : METHIDATHION, METHOMYL ou OXYDEMETON-METHYL.

/ ARBRES FRUITIERS /

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Des captures en piège sexuel ont encore été enregistrées dans la majorité des postes de piégeage ces derniers jours. Il convient donc de renouveler la protection comme il a été conseillé dans le bulletin technique du 28 Juin.

.../...

AVERTISSEMENTS AGRICOLES : 5 JUILLET 1979

## TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores sont terminées. En raison d'un printemps très pluvieux la lutte contre la tavelure a été très difficile et d'assez nombreux vergers présentent des taches.

Dans ces vergers, il est nécessaire de poursuivre la lutte avec soin jusqu'à la récolte en fonction du grossissement des fruits et du lessivage par les pluies.

Il est donc conseillé de profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour ajouter un fongicide efficace contre la tavelure. Tout traitement doit être immédiatement renouvelé, sans attendre un nouvel avis de la Station, dès que 20 à 25 mm de pluies ont été enregistrés.

/ VIGNES /

## BOTRYTIS

La floraison s'achève dans de nombreuses situations. Bien que les conditions climatiques actuelles soient moins favorables au développement de la pourriture grise (Botrytis cinerea), il est rappelé que dans les vignes sensibles seul un programme de traitements spécifiques, effectués à des stades phénologiques précis, a donné des résultats satisfaisants. Ces périodes critiques sont les suivantes :

- Fin floraison - début nouaison
- Avant la fermeture de la grappe
- Début véraison
- Trois à quatre semaines avant la vendange.

La liste des fongicides autorisés pour lutter contre la pourriture grise est la suivante :

BENOMYL (Benlate) : 50 g - CARBENDAZIM (Bavistine, Sandomil) : 50 g - CARBENDAZIM + FOLPEL (Artou, Quinaris) - DICHLOFLUANIDE (Euparène : 200 g - IPRODIONE (Rovral) : 75 g- PROCYMIDONE (Sumisclex) : 75 g - THIOPHANATE METHYL (Pelt 44) : 140 g - VINCHLOZOLINE (Ronilan) : 75 g-.

Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

Pour obtenir les meilleurs résultats chaque côté du rang devra être traité et l'application devra être spécialement dirigée sur les grappes. L'emploi d'un appareil pneumatique à volume réduit est à préférer.

Il est à noter que dans les essais réalisés par le Service de la Protection des Végétaux et divers organismes, trois matières actives se sont montrées les plus intéressantes : l'IPRODIONE, la PROCYMIDONE et la VINCHLOZOLINE. Certaines souches de Botrytis se sont montrées résistantes aux Benzimidazoles (BENOMYL, CARBENDAZIM, THIOPHANATE METHYL).

Dans les vignes moins sensibles il est possible d'utiliser pour lutter contre le mildiou des fongicides ayant une action secondaire intéressante vis-à-vis de la pourriture grise (Folpel et bouillie bordelaise).

/ ARBRES FRUITIERS /

## PUCERONS - PSYLLES - ACARIENS

Ces ravageurs sont observés dans un certain nombre de vergers, parfois en quantité importante. La surveillance des cultures doit donc être poursuivie afin d'intervenir le cas échéant.

/ CULTURES LEGUMIERES /

## TORDEUSE DU POIS

Dans les cultures précoces où une intervention a été réalisée conformément aux indications du Bulletin technique du 13 Juin il est souhaitable de renouveler la protection.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"
G. BENAS

P 352